do l'énergie Québec 🖼 🖼

PROCÈS-VERBAL

800, Place Victoria, bur. 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no: R-3758-2011 - Phase 3

HEURE	REMARQUES	
9 h 04	Reprise de l'audience du 7 novembre 2011	
	M° Louise Tremblay (Gazifère) produit : <u>B-0167</u> : réponse de Gazifère à l'engagement n° 1 (pièce GI-34, document 2) <u>B-0168</u> : réponse de Gazifère à l'engagement n° 2 (pièce GI-35, document 2) <u>B-0169</u> : réponse de Gazifère à l'engagement n° 6 (pièce GI-27, document 2 révisée et pièce GI-27, document 2.1 révisée)	
9 h 05	Quant à l'engagement n° 3, M ^e Tremblay informe que Gazifère ne sera en mesure de fournir la réponse que demain	
	En ce qui a trait aux engagements 4 et 5, une réponse verbale sera donnée par M. Jamie Leblanc à la suite de la fin de la preuve des intervenants S.É./AQLPA et UMQ	
9 h 08	Affirmation solennelle: Jacques Fontaine, consultant en énergie, 10 946 avenue de Rome, Montréal-Nord	
9 h 08	Adoption de la preuve de S.É./AQLPA par le témoin Fontaine et interrogatoire de ce dernier par M ^e Dominique Neuman	
9 h 25	Fin de l'interrogatoire du témoin Fontaine par M ^e Neuman	
9 h 25	Pas de contre-interrogatoire du témoin Fontaine par M ^e Louise Tremblay pour Gazifère	
9 h 25	Pas d'interrogatoire du témoin Fontaine par Me Louis Legault pour la Régie	
9 h 25	Questions par M ^e Lise Duquette au témoin Fontaine	
9 h 27	Fin des questions de M ^e Duquette au témoin Fontaine	
9 h 27	Réinterrogatoire du témoin Fontaine par M ^e Neuman	
9 h 29	Fin du réinterrogatoire du témoin Fontaine par M ^e Neuman	
9 h 29	Le témoin Fontaine est libéré	
9 h 29	M ^e Martine Burelle (UMQ) présente son témoin : Louis-Renault Rozéfort	
9 h 29	<u>Affirmation solennelle</u> : <u>Louis-Renault Rozéfort</u> , comptable-agréé, 590, chemin du Bord de l'Eau, Laval	
9 h 30	Adoption de la preuve de l'UMQ par le témoin Rozéfort	
9 h 30	Présentation de la preuve de l'UMQ par le témoin Rozéfort	
9 h 34	Fin de la présentation de la preuve de l'UMQ par le témoin Rozéfort	
9 h 35	Pas de contre-interrogatoire du témoin Rozéfort par M ^e Louise Tremblay pour Gazifère	



PROCÈS-VERBAL

800, Place Victoria, bur. 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no: R-3758-2011 - Phase 3

HEURE	REMARQUES	
9 h 35	Interrogatoire du témoin Rozéfort par Me Louis Legault pour la Régie	
9 h 36	Fin de l'interrogatoire du témoin Rozéfort par Me Legault	
9 h 37	Le témoin Rozéfort est libéré	
9 h 37	En vue de répondre verbalement aux engagements n ^{os} 4 et 5 de Gazifère, interrogatoire du témoin Jamie Leblanc, qui témoigne sous la même affirmation solennelle, par M ^e Louise Tremblay	
9 h 45	Fin de l'interrogatoire du témoin Leblanc par M ^e Tremblay	
9 h 46	Question par M ^e Lise Duquette au témoin Leblanc	
9 h 46	La preuve de Gazifère est close	
9 h 47	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h	
10 h 05	Reprise de l'audience	
10 h 05	Argumentation finale de Gazifère par M ^e Louise Tremblay	
10 h 39	Fin de l'argumentation finale de Gazifère par M ^e Tremblay	
10 h 39	M ^e Louise Rozon désire apporter une correction aux notes sténographiques du 7 novembre 2011 : en page 226, à la note 21, il est mentionné que M ^e Lussier a posé la question. C'est plutôt M ^e Rozon qui l'a posée	
10 h 40	Afin d'être en mesure d'aller à un rendez-vous médical en après-midi, M ^e Neuman plaidera, avec l'accord de M ^e Lussier, avant cette dernière	
10 h 41	Me Rozon informe que la Régie n'y voit pas d'inconvénient	
10 h 41	Argumentation finale de S.É./AQLPA par Me Dominique Neuman	
10 h 54	Fin de l'argumentation finale de S.É./AQLPA par M ^e Neuman	
10 h 55	Argumentation finale de la FCEI par M ^e André Turmel	
	Fin de l'argumentation finale de la FCEI par M ^e Turmel	
11 h 04	Il informe qu'il prendra connaissance de la réponse de Gazifère à l'engagement n° 3, laquelle devrait être déposée demain, et qu'il fera parvenir ses commentaires par écrit, le cas échéant	
11 h 05	Me Stéphanie Lussier dépose : Plan d'argumentation de l'ACEF de l'Outaouais, non coté	
11 h 06	Argumentation finale de l'ACEF de l'Outaouais par M ^e Stéphanie Lussier	
11 h 17	Fin de l'argumentation finale de l'ACEF de l'Outaouais par M ^e Lussier	
11 h 17	Argumentation finale de l'UMQ par Me Martine Burelle	
11 h 23	Fin de l'argumentation finale de l'UMQ par M ^e Burelle	

PROCÈS-VERBAL

Page 3 de 3

800, Place Victoria, bur. 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no: R-3758-2011 - Phase 3

HEURE	REMARQUES	
11 h 23	L'audience est suspendue jusqu'à 11 h 40	
11 h 42	Reprise de l'audience	
11 h 42	Réplique de Gazifère par M ^e Louise Tremblay	
11 h 47	Fin de la réplique de Gazifère par M ^e Tremblay	
11 h 47	 Me Rozon informe des échéanciers suivants : au plus tard lé 11 novembre 2011 à 12 h, dépôt de la réponse de Gazifère à l'engagement no 3 ainsi que de sa position relative au sondage sur la satisfaction de la clientèle au plus tard le 14 novembre 2011 à 12 h, dépôt, le cas échéant, des commentaires des intervenants à la suite de la réception des documents de Gazifère À moins d'avis contraire, le dossier sera pris en délibéré le 14 novembre 2011 et une décision suivra, dans les meilleurs délais 	
11 h 49	Remerciements	
11 h 50 Fin de l'audience		
	Phanne Le huis, greffière-audiencière	

PROTOCOLE D'OUVERTURE **AUDIENCE DU 8 NOVEMBRE 2011**

DOSSIER: R-3758-2011 – Phase 3 DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT DE GAZIFÈRE INC. POUR L'EXERCICE 2012 ET MODIFICATION DE SES TARIFS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2012

désignée deux es dession sont : M^e I evise Dezen (Présidente de la formation) de

Ţ	Le procureur de la Régie est M ^e Louis Legault
Ι	La requérante est :
	GAZIFÈRE INC. Représentée par M ^e Louise Tremblay
I	Les intervenants sont :
F	ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS (ACE) Représentée par Me Stéphanie Lussier uvunée à 945
	FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI) Représentée par Me André Turmel présent
I	STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES et ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (S.É./AQLPA) Représenté par Me Dominique Neuman présent
Į	UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) Représentée par Me Martine Burelle présent
]	Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?
_	
_	
	Je demanderais par ailleurs aux parties de bien s'identifier à chacune de leurs interventions p les fins de l'enregistrement.
	Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue l'audience. Merci.

Régle de l'énergie Québec E3 E3

LISTE DES PIÈCES

800, Place Victoria, bur. 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3758-2011 – Phase 3

COTE	DESCRIPTION	DÉPOSÉ PAR
B-0167	Réponse de Gazifère à l'engagement n° 1 (pièce GI-34, document 2)	Me Tremblay
B-0168	Réponse de Gazifère à l'engagement n° 2 (pièce GI-35, document 2)	Me Tremblay
B-0169	Réponse de Gazifère à l'engagement n° 6 (pièce GI-27, document 2 révisée et pièce GI-27, document 2.1 révisée)	Me Tremblay
Non coté	Plan d'argumentation de l'ACEF de l'Outaouais	Me Lussier

Régle de l'énergie Québec = =

LISTE DES TÉMOINS

800, Place Victoria, bur. 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no: R-3758-2011 - Phase 3

	TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
Noм:	Jacques Fontaine	
ENTREPRISE:	Témoin pour S.É./AQLPA	
PROFESSION:	Consultant en énergie	2011/11/08
ADRESSE:	10 946, avenue de Rome	
	Montréal-Nord	

	TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
Noм:	Louis-Renault Rozéfort	
ENTREPRISE:	Témoin pour l'UMQ	
PROFESSION:	Comptable-agréé	2011/11/08
ADRESSE:	590, chemin du Bord de l'Eau	
	Laval	

Leblanc	
re	
	2011/11/08
affirmation solennelle	
>	affirmation solennelle

	TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
Nom:		
ENTREPRISE:		
PROFESSION:		
ADRESSE:		

	TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
Nom:		
ENTREPRISE:		
PROFESSION:		
ADRESSE:		

	TÉMOIN	DATE Année/mois/jour
Nom:		
ENTREPRISE:		
PROFESSION:		
ADRESSE:		